

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

APPRENDRE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

RESPONSABLE COORDONATEUR : Dr Céline CLÉMENT

ÉTUDIANTS CONCERNÉS : DFASO1 et DFASO2

PLACES DISPONIBLES : déterminées selon les disponibilités des sites accueil

VOLUME HORAIRE DU STAGE : variable selon le site

19 séances d'une durée de 2h00 (de 13h00 à 15h30 à l'**Institut des Sourds de la Malgrange** - 2 rue Joseph Piroux - 54140 Jarville La Malgrange - tel 03.83.55.64.23 ou 03.83.44.95.51 ou pole-linguistique@ijsmalgrange.asso.fr)

Inscription personnelle de **50 euros** (tarif 2020-2021) et bulletin d'inscription individuel au stage Groupe étudiant à envoyer avant fin septembre pour envoi au Directeur général Monsieur Jacques CELERIER (en attente d'information)

Afin de valoriser ses formations à la Langue de Signes Française, l'Institut s'est associé à la structure nationale VISUEL LSF, structure nationale reconnue pour les programmes et cursus de formation à la LSF selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues et structure nationale habilitée pour délivrer les diplômes en LSF (Niveaux A, B, C, Cycles A1, A2, Cycles B1, B2).

OBJECTIFS DU STAGE :

Apprentissage du (des) premier(s) niveau(x) de la Langue des Signes Française dans le but d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des patients sourds et malentendants

FORME PÉDAGOGIQUE :

Séances hebdomadaires sur site de 1h30 à 2h (variable selon le site) les jeudis début d'après-midi.

VALIDATION DE L'ENSEIGNEMENT :

Validation sur présence à toutes les séances prévues, quel que soit le site envisagé. Une attestation de présence signée par le responsable de formation sur site sera demandée.